

2025-112



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 19 novembre 2025 – Délibération n°112

### **Objet : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

**Convocation envoyée,  
affichée le : 13/11/2025**

\*\*\*\*\*

**Nombre de membres :**

En exercice : 28  
Présents : 18  
Pouvoirs : 5  
Votants : 23  
Absents : 5

\*\*\*\*\*

**Résultats :**

Pour : 23  
Contre : 0  
Abstention : 0

\*\*\*\*\*

**Liste des délibérations  
affichée le : 21/11/2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-neuf novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire de la commune.

**Président de séance :** Monsieur Edmond GROS  
**Secrétaire de séance :** Madame Françoise CAPUS

**Présents :** ANGLADE Clémence - BOUDIAS DECROIX Nathalie - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - LAYRAL Rémi - GROS Edmond - MAJOREL Aurélien - MAJOREL Aimé - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc.

**Absents :** BORIE Nina - BOURREL Thierry (pouvoir à JARROUSSE Caroline) - CAZES CORBOZ Maryse (pouvoir à ROZIERE Régine) - DUTRIEUX Patrick (pouvoir à CARON Annick) - FABRE Emilie - LABRO Isabelle - MULLER Geoffroy (pouvoir à DE LESCURE Jérôme) - MURET Yvain - RAGOT Annie - TAJAN Isabelle (pouvoir à BURGUIERE Philippe).

### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

**Monsieur le Maire** rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'au début de chaque séance, l'organe délibérant de la commune nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance (article L.2121-15 du CGCT). Un ou plusieurs conseillers peuvent se proposer ; en l'absence de proposition, Monsieur le Maire soumet un nom au vote.

Le secrétaire de séance sera tenu d'être présent pendant toute la durée de la réunion du conseil municipal.

**Après avoir entendu l'exposé,**

<i>fh</i>	<i>FC</i>
-----------	-----------

2025-112

## LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Vu** l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) et notamment les articles L.2121-15 et L.2121-21 ;

**Considérant** la nécessité de désigner un ou plusieurs secrétaires de séance ;

## DECIDENT

**ARTICLE 1 : DE DESIGNER** Madame Françoise CAPUS secrétaire de séance ;

**ARTICLE 2 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Edmond Gros



Le secrétaire de séance  
Françoise CAPUS

A handwritten blue signature of the name "Françoise CAPUS".

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture